

Accès au Fonds de soutien pour le développement des communautés et du territoire portneuvois

Cap-Santé, le 8 novembre 2017 – La MRC de Portneuf invite les promoteurs collectifs à faire appel à son Fonds de soutien aux projets structurants afin de soutenir le déploiement d'initiatives visant à développer et à dynamiser le territoire.

Ce fonds découle de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, dont la mise en œuvre se traduit par le biais de soutien technique et financier afin de réaliser des projets structurants pour le développement des communautés et du territoire portneuvois, et dont les objectifs sont les suivants :

- Assurer la mobilisation des communautés et du territoire;
- Favoriser et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie et renforcer le développement socio-économique du territoire;
- Soutenir le développement rural;
- Assurer un équilibre entre le milieu de vie, le cadre de vie et le niveau de vie.

Les promoteurs admissibles sont les suivants :

- Municipalités, organismes municipaux et MRC;
- Organismes à but non lucratif et incorporés;
- Coopératives non financières;
- Organismes parapublics des secteurs de l'éducation et de la santé et des services sociaux couvrant le territoire.

La mise en œuvre du fonds est encadrée par la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. Les promoteurs doivent se référer à cette politique, disponible au www.portneuf.ca dans la section « Développement économique » sous la rubrique « Fonds et programmes », afin de connaître l'ensemble des modalités avant de déposer une demande.

Dépôt d'une demande

Les promoteurs doivent d'abord vérifier l'admissibilité de leur projet auprès de l'agente de développement responsable du fonds. Si le projet est admissible, le formulaire de demande leur sera alors transmis. Par la suite, un accompagnement technique est fait avec le promoteur afin de s'assurer que le projet est complet et prêt à être présenté pour analyse.

Pour valider l'admissibilité d'un projet, obtenir un soutien technique ou pour toute autre information relative au fonds, veuillez contacter Mme Stéphanie Poiré au 418 285-3744, poste 230, ou stephanie.poire@mrc-portneuf.qc.ca.

Le bilan 2016-2017

Rappelons que pour l'année 2016-2017, le *Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf* a permis de soutenir 26 projets, dont 13 dans le volet territorial, 9 dans le volet local et 4 dans le volet événements touristiques et culturels. La somme totale engagée pour cette période, soit 373 856 \$, permet de générer des investissements totaux prévus de l'ordre de 2 481 309 \$ dans la réalisation des projets.

À propos de la MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est un organisme de concertation régionale composé de 18 municipalités locales et de 3 territoires non organisés (TNO), regroupant plus de 53 000 citoyens sur une superficie de 4 095 km². Elle intervient dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire, et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci.

– 30 –

Sources et information :

Mme Caroline D'Anjou
Agente de communication
MRC de Portneuf
418 285-3744, poste 135
caroline.danjou@mrc-portneuf.qc.ca